

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **134 (2008)**

Heft 11: **Énergie et bâtiment**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

chauffage. En effet, les besoins de chaleur admissibles sont régulièrement adaptées à l'état de la technique. Depuis l'an 2000, l'harmonisation des prescriptions par les cantons est un succès. Alors qu'en 1975 un nouveau bâtiment standard utilisait facilement 20 litres d'équivalent mazout par mètre carré pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, il suffit actuellement de neuf litres et, dès l'entrée en vigueur du nouveau MoPEC en 2009, cette consommation sera encore une fois divisée par deux pour passer à 4,8 litres d'équivalent mazout par mètre carré.

L. P. : Tous les pays scandinaves ont entamé une réflexion à ce sujet il y a trente ans déjà. De sorte qu'en théorie, un tiers de leur parc a été construit de manière écolo-économique. Pour le solde, j'ai appris que le Danemark, par exemple, défiscalisait totalement les bâtiments rénovés dans le sens des économies d'énergie. Cependant, dans un pays qui n'est déjà pas capable de fournir des statistiques immobilières fiables, la Suisse en l'occurrence, je doute que la mise en œuvre systématique d'un tel diagnostic soit autre

chose qu'un énième effet de manche. A titre d'exemple, les chambres discutent d'une réforme du droit du bail. Jamais il n'a été envisagé de le revoir, même pas de la part des Verts, dans le sens d'une répartition des charges propriétaire/locataire. Si le bailleur investit et que seul son locataire profite de l'économie d'énergie, soit le bailleur ne sait pas calculer, soit il est philanthrope.

Charles Weinmann, dr ès sciences, physicien UNIL,
président de la commission SIA 2031

Marc-Hermann Schaffner, dr ès sciences, physicien
Collaborateur scientifique au
Service de l'énergie du canton de Neuchâtel
Membre du comité de l'EnFK)
Président du groupe de travail
« Certificat énergétique cantonal des bâtiments »
Rue de Tivoli 16, CH – 2000 Neuchâtel

Lorenzo Pedrazzini, dipl. IUHEI, HEC, membre du comité romand
de l'Association suisse de l'économie immobilière
Administrateur-délégué de Colliers AMI,
32 rue de Malatrex, CH – 1201 Genève

Propos recueillis par Anna Hohler

Pour être le seul à occuper votre place de parking.

velopa
swiss parking solutions



Robustes et fiables: «Autopa» (manuel) et «CityParker» (automatique) gardent votre place de parking.

Votre partenaire aux services de qualité
et solutions innovantes.

parquer ■ abriter ■ bloquer

Velopa AG
CH-8957 Spreitenbach
+ 41 (0)56 417 94 00
marketing@velopa.ch

p. 13